

Arrondissement de Valenciennes  
Commune de Le Maisnil - 59371  
Tableau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
<b>I.1 - Conservation du Patrimoine naturel</b>			
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique	Trame Verte et Bleue (SRCE-TVB) Approuvée le 16/07/2014	Dreal
<b>I.2 - Ressource en eau</b>			
SAGE	Territoire de SAGE et État d'avancement	Lys – Mis en œuvre Marque Deûle : Élaboration	Ddtm
ZDHS DAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2010-2015 et 2016-2021	Présence de zones à dominante humide	Agence de l'Eau Artois Picardie
<b>I.3 - Conservation du patrimoine culturel</b>			
ARCHEO	Zone archéologiques préventives	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du conseil général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993 Sous réserves D'actualisation Par le Conseil Général	Conseil Général
<b>11.1 - Risques Naturels Inondations</b>			
PPRN Inondation	Plan de Prévention des Risques Naturels	PPRn Inondation prescrit le 13/02/2001	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles: - Inondations et coulées de boues du 06/06/1998 au 06/06/1998 Arrêté Ministériel du 22/10/1998 - Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999 - Inondations et coulées de boue du 20/07/2007 au 20/07/2007 Arrêté Ministériel du 22/11/2007	Ddtm
<b>11.2 Risques Naturels et Mouvements de Terrain</b>			
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles : . Mouvements de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

Arrondissement de Valenciennes  
Commune de Le Maisnil - 59371  
Taleau des Obligations Diverses

<b>11.3</b>	<b>Risques Technologiques</b>		
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Hydrocarbure liquide	Dreal
<b>IV -</b>	<b>Régimes fonciers</b>		
D.P.U.	Droit de Prémption Urbain	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 15/02/1996 sur les zones U et NA du POS révisé	Commune
<b>III</b>	<b>Nuisances</b>		
VB	Voies bruyantes 2002	Voir annexe ci-jointe	Ddtm
<b>V -</b>	<b>Participations financières (à compter du 01/03/2012)</b>		
	TAXE D'AMENAGEMENT		Ddtm
	- Part Communale	3,50 % D.C.M. Du 18/11/2014	
	- Part Départementale	1,45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm